

Le Liban, le printemps qui n'arrive pas

L'année 2011 a démontré l'incapacité du pays à articuler un mouvement social transversal, agglutinant un mécontentement pluriconfessionnel.

Juan Ruiz

S'il y a un point de la géographie mondiale où l'année 2011 a réalisé suffisamment de réussites pour être incorporée de plein droit aux annales et aux livres d'histoire, c'est bien – la majorité en conviendra – le monde arabe. Ce n'est pas en vain si le bilan est loin d'être avare en résultats. Ses 12 mois ont conduit au renversement de quatre leaders historiques, figures imbriquées dans le paysage géostratégique, qui accumulaient au total plus d'un siècle de perpétuation despotique au pouvoir. 365 jours qui ont enflammé toute une série de mouvements populaires de protestation que peu de gens espéraient ; des vagues de mécontentement civil qui ont emporté des régimes, d'autres qui ont été temporairement écrasées et d'autres qui négocient encore leur sort. Un an pendant lequel de la Tunisie au Bahreïn, de la Syrie jusqu'en Égypte, de la Libye au Yémen, il y a eu du sang et des chants de liberté, de coups de feu, avec douleur, avec espoir.

Cette même année 2011, cependant, a pullulé dans les calendriers de la République libanaise avec une discrétion exquise. Digne successeur des paisibles 2009 et 2010, précairement balancée par l'équilibre institutionnel forgé par les Accords de Doha de 2008, les nouvelles les plus remarquables ont à nouveau gravité autour des *leitmotivs* byzantins appréciés par la classe politique nationale. Leurs ententes et mésententes, leurs concertations infinies pour composer un gouvernement, leurs exaltations rhétoriques sur l'intégrité territoriale, l'arsenal du Hezbollah, le tribunal international sur l'assassinat de Rafiq Hariri... Un bagage, en définitive, prévisible et prosaïque pour une année caractérisée par le déchirement, la surprise et les vents de changement.

Dans tous les cas, il faudrait éviter de se réfugier sur la carte tant rebattue de l'exception libanaise, joker usé auquel l'on recourt avec complaisance lorsqu'il est urgent d'apporter un élément explicatif. Le Liban, il est vrai, est sorti indemne de 2011 sans même avoir connu de mouvements de réforme institutionnelle semblables à ceux entrepris au Maroc ou en Jordanie. Mais cette immobilité a aussi imprégné l'année de la plupart des sociétés du Golfe et celle de l'Algérie. Des sociétés présentant cha-

cune leurs coordonnées particulières et des trajectoires différentes, certainement, mais non nécessairement plus spécifiques que celles qui caractérisaient l'Égypte d'Hosni Moubarak ou le Yémen réunifié. En d'autres mots, si le Liban présente une idiosyncrasie sociale et institutionnelle extrêmement particulière dans le paysage arabe, cela ne constitue pas en soi un argument pour le dissocier du mouvement de 2011. Le Liban est différent, il n'y a aucun doute, mais ceci n'implique pas que nombre des maux dénoncés par les mouvements revendicatifs du soit-disant *Printemps arabe* ne sévissent ici en des proportions similaires par rapport aux États de son entourage. Nous ne manquons pas d'exemples.

La présidence est un bon point de départ. Par rapport aux sphères étatiques d'un monde arabe où les républiques familiales et les monarchies tribales abondent, la direction de l'État libanais est assignée par élection des députés et pour un mandat non renouvelable de cinq ans. Or, tout le monde ne peut pas aspirer à cette position distinguée : comme bien d'autres fonctions, elle présente une empreinte confessionnelle. Le président de la République, de même que le commandant général de l'Armée ou le gouverneur de la Banque centrale, doivent appartenir à la communauté maronite, de la même façon que le premier ministre doit être sunnite et le président du Parlement chiite. Le Liban, on oublie de le répéter, traduit la pluralité religieuse de ses quatre millions d'habitants avec 18 communautés confessionnelles légalement reconnues, présentant des compétences pleines sur le plan du droit personnel et à travers lesquelles la participation politique du citoyen penche d'un côté ou de l'autre.

Les élections parlementaires constituent le meilleur paradigme. Oui, il est vrai, le Liban organise des convocations électorales de façon périodique depuis 1943. Oui, il est vrai, il n'y a pas ici une formation unique agglutinant la plupart des candidats élus, un parti gouvernemental dont les majorités tourneraient autour de 90 % des voix. Qui plus est, l'histoire électorale libanaise nous laisse une poignée d'exemples de personnalités qui de façon plus ou moins inespérée, ont perdu leur

particularités communautaires contre la soi-disant menace d'une identité opposée ou comme un moindre mal, dont l'éradication serait en dernière instance désirable mais non immédiatement possible ni particulièrement urgente non plus.

Les révoltes en Syrie, axe de perpétuation pour le jeu politique libanais

Ceci dit, le surgissement timide de ce mouvement contestataire fut directement touché au cours de 2011 par le seul élément de l'année des révolutions qui ait véritablement marqué le Liban, il s'agit de l'escalade de violence qui pâtit dans la voisine Syrie. Si la profonde interconnexion que le devenir politique et socioéconomique des deux pays a connu avant, pendant et après le chapitre de la présence militaire syrienne (1975-2005) est connue de tous, ce qui est vraiment frappant c'est la façon dont le soulèvement syrien, loin de nourrir les aspirations d'un mouvement analogue, est devenu un nouvel axe de perpétuation pour le jeu politique libanais, c'est-à-dire qu'il est devenu non pas un vecteur de changement, mais un nouveau catalyseur de toutes les inerties et idiosyncrasies locales, surtout dans les deux sens.

D'abord, dans la façon dont le positionnement de forces et de partis par rapport au mouvement contre Bachar al Assad a répondu aux principales lignes d'opposition qui structurent la politique libanaise depuis l'assassinat de Rafiq Hariri en 2005 : d'un côté, un bloc souverainiste qui marqua pour lors le ton des manifestations en faveur du retrait de la voisine armée et, de l'autre, une coalition de forces dirigées par le Hezbollah, qui présentait comme sienne l'alliance avec le régime baasiste en défense de la résistance face à Israël. Deux groupes politiques, s'il fallait le signaler, identiquement composés par la juxtaposition de partis confessionnels et truffés de personnalités de clan au passé milicien. Ainsi donc, le premier des deux – celui du 14 mars – utiliserait après sa sortie du gouvernement, au début de l'année, les cas de kidnapping d'activistes syriens sur le territoire libanais comme moyen de pression contre un gouvernement qu'il accuse d'être agent d'Assad. De son côté, le même Hassan Nasrallah qui avait emphatiquement salué en mars les révoltes arabes comme de « véritables révolutions populaires », s'est mis à dénoncer le complot étranger contre la Syrie et à menacer d'enflammer toute la région si une hypothétique intervention occidentale se précisait. Le feu croisé formulé depuis lors s'est basé sur l'exhibition réciproque de positionnements contradictoires. Vous manquez de crédibilité, disent les uns, en critiquant les crimes contre l'Humanité en Syrie, si vous buvez de la main d'une monarchie, comme la saoudite, qui en matière de droits de l'Homme est un paradigme de ce qu'il ne faut pas faire. Vous êtes bien hypocrites, répondent les autres, en vous

émouvant du sort des citoyens bahreïnies écrasés à Manama et méprisant les dizaines de manifestants tombés à Homs ou à Deraa.

Cela conduit au deuxième écho suscité par la révolution syrienne, c'est-à-dire, au lieu de la remise en question, la sublimation de la logique confessionnelle comme seul patron de décodification politique. Ainsi donc, le général Aoun – le même qui fut écrasé par les forces syriennes le 13 octobre 1990 et qui a passé 15 ans en exil – manifesta sa confiance envers les réformes annoncées par le régime baasiste, en le présentant comme la meilleure garantie pour les chrétiens syriens face aux menaces islamistes, positionnement similaire à celui formulé par le patriarche maronite. D'un autre côté, en juin, une manifestation de soutien à la révolution syrienne lancée à Tripoli après la prière du vendredi dégénéra en des affrontements armés entre le quartier sunnite de Bab al Tebbane et le quartier alaouite de Yabal Mohsen, petite réplique confessionnelle de la lutte contre Bachar al Assad de l'autre côté de la frontière, qui s'est soldé par six morts. Lot suffisant de sang et de souvenirs amers pour éviter que tout glissement vers les armes s'impose comme une recommandation prioritaire de la classe politique. Et au fur et à mesure que le petit théâtre local des analystes rusés se remplissait de suppositions de mauvais augure sur les conséquences des événements syriens au Liban, une conviction semblait faire son chemin : celle de s'accrocher à la stabilité. Dans un contexte de changement et mouvement, le Liban serait-il donc à contrecourant ?

La profonde incapacité à articuler un mouvement transversal, agglutinant un mécontentement pluriconfessionnel contre le coût croissant de la vie, le chômage des jeunes ou l'atrophie de l'approvisionnement électrique, semble le démontrer.

L'on peut donc conclure en rappelant l'un des adages traditionnels que les nostalgiques et les chauvins aiment répéter, celui qui parle du Liban comme d'un lieu où les quatre saisons de l'année se reproduisent de façon harmonieuse. Il est vrai, le Liban jouit d'un agréable printemps et un été où les coups de chaleur peuvent se compenser depuis les hauteurs de la montagne ou l'amplitude de la côte. Face à un contexte arabe souvent asphyxiant, avec un soleil de plomb qui écrase tout, Beyrouth a toujours été un véritable bol d'air frais où tout n'est pas tellement interdit, où tout n'est pas tellement impossible. Or, l'automne libanais est chargé de pluies et l'hiver – sombre et froid – a tendance à geler les os avec son humidité morose, remplissant les murs de sinistres tâches de moisissures. Ce n'est pas en vain si la société libanaise continue à rouler sur une couche de crasse et de rouille, un cumul de tuyauteries défectueuses qui sont à de nombreux niveaux semblables à celles des États voisins. Dans tous les cas, il semble probable que 2012 redonnera au Liban les trois mois de jouissant printemps qui lui correspondent, pas un de plus. L'autre, le vrai, il faudra continuer à l'attendre. ■